

Campagne « 100 minutes pour la vie » 2024 : une 4^{ème} édition pour sensibiliser les futurs professionnels du BTP à la prévention des risques



La nouvelle édition de l'opération de sensibilisation « 100 minutes pour la vie » de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) se déroulera du 15 janvier au 9 février 2024. Pour la 4^{ème} année consécutive, les élèves et apprentis du BTP, mais également le corps enseignant et les équipes éducatives des établissements participants sont invités à se mobiliser autour de ce challenge mobile. Véritable rendez-vous dans le parcours de formation des jeunes, la campagne « 100 minutes pour la vie » contribue chaque année à poursuivre la sensibilisation à la prévention des risques professionnels et à renforcer l'ancrage de bonnes pratiques de sécurité.

Mobiliser les jeunes autour de la prévention des risques professionnels

La formation des jeunes générations est une étape incontournable pour induire des changements durables dans le secteur du BTP. Depuis sa création en 2009, l'opération « 100 minutes pour la vie » constitue la première étape forte de sensibilisation des apprentis aux enjeux de santé et sécurité au travail. A l'image de la mission de l'OPPBTP, cette campagne nationale a pour ambition d'inculquer aux jeunes qui rejoignent le BTP les bons réflexes sécurité tout en changeant le regard qu'ils peuvent porter sur la notion de risque.

Cette année encore, des établissements proposant des formations BTP de diverses organisations rejoignent le challenge : Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF), Maison Familiale Rurale (MFR), CFA-BTP, CFA de la Chambre des métiers et CCI et lycées professionnels du BTP. Un challenge parallèle est également proposé à 7 centres de l'Afpa. Ainsi étendue à de plus en plus d'établissements au fil des éditions, l'opération « 100 minutes pour la vie » a déjà permis de sensibiliser plus de 230 000 apprentis à la prévention des risques.

Des nouveautés pour renforcer la dynamique pédagogique du challenge

Grâce à un dispositif 100 % digital basé sur le « mobile learning », mis en place depuis 2021, le challenge permet de sensibiliser les jeunes à la prévention de façon originale et ludique. Pendant 5 jours à compter de la date de leur inscription, les participants ont pour mission de remporter un maximum de points en répondant correctement à 50 questions liées à la prévention des risques ou correspondant à des mises en situation fictives.

Cette année, pour préserver une dynamique positive et pédagogique de jeu, le challenge sera mis en pause entre minuit et 6h du matin, et les questions seront toutes renouvelées et proposées de façon aléatoire pour inciter les participants à la réflexion avant de répondre. Pour marquer encore plus de points et espérer remporter le challenge, les joueurs sont également encouragés à se lancer jusqu'à 15 défis par jour.

Des enseignants ambassadeurs pour encourager les jeunes

L'OPPBTP souhaite inscrire le challenge dans le parcours de formation des jeunes et les inciter par le jeu à acquérir des compétences solides en prévention des risques. Aussi, pour cette nouvelle édition, le rôle d'ambassadeur des enseignants et des membres de l'équipe éducative sera renforcé. En effet, ils auront pour mission de recruter un maximum de joueurs à rejoindre leur équipe (90 maximum par équipe), les coacher et les challenger afin de créer une véritable émulation autour du challenge et les aider à progresser.

L'ensemble des questions restera par ailleurs accessible tout au long de l'année scolaire sur l'application pour continuer à aborder les problématiques de prévention pendant les cours.

Une mobilisation en prévention récompensée

A la fin du challenge, l'OPPBTP récompensera dans chaque région de France et dans les DOM les dix participants ayant accompli le challenge dans son intégralité et ayant obtenus le plus de points, avec à chaque fois :

- Un VTT électrique (1^{er} prix)
- Une caméra Go Pro (2^{ème} prix)
- Un mini-projecteur vidéo (3^{ème} prix)
- Une enceinte Bluetooth (du 4^{ème} au 10^{ème} prix)

De plus, pour motiver les jeunes à relever le challenge à 100 % et ainsi monter en compétence en prévention, dix autres participants ayant répondu à toutes les questions seront tirés au sort dans chaque région et récompensés pour leur assiduité avec des écouteurs sans fil.

Trois ambassadeurs seront également récompensés dans chaque région avec une caméra Go Pro (1^{er} prix), une montre connectée (2^{ème} prix) et une enceinte Bluetooth (3^{ème} prix).

L'établissement ayant la plus grande proportion de participants par rapport à son effectif recevra quant à lui un babyfoot.

Enfin, une super finale réservée au meilleur établissement de chaque région se tiendra à l'occasion des Journées de l'innovation pédagogique, organisées à Arras du 26 au 28 mars 2024 par le CCCA-BTP, partenaire de l'OPPBTP dans cette action de sensibilisation. Ce bel événement festif représente un moyen supplémentaire de récompenser les jeunes pour leur mobilisation.

« Le challenge 100 minutes pour la vie remporte chaque année un peu plus de succès. La grande implication des conseillers régionaux en formation initiale de l'OPPBTP pour mettre en place une opération de qualité ainsi que le soutien des établissements partenaires en font chaque année un rendez-vous incontournable dans la formation des futurs professionnels du BTP » souligne Christophe Ernault, Chef de projet formation initiale au sein de l'OPPBTP.

L'application « Challenge 100mn pour la vie » est disponible en téléchargement gratuit sur Apple et Androïd.

La campagne « 100 minutes pour la vie » 2023 en chiffres

- ✓ 5 semaines de challenge
- ✓ 156 établissements partenaires
- ✓ 16 595 participants (élèves, apprenants et enseignants)
 - 14 380 participants au challenge Bâtiment
 - 2 215 participants au challenge Travaux Publics
 - Dont 152 participants en Guadeloupe et à la Réunion
- ✓ 961 894 questions de prévention (+18 % par rapport à 2022)
- ✓ 260 851 battles (+ 161 000 par rapport à 2021)

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielle et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

